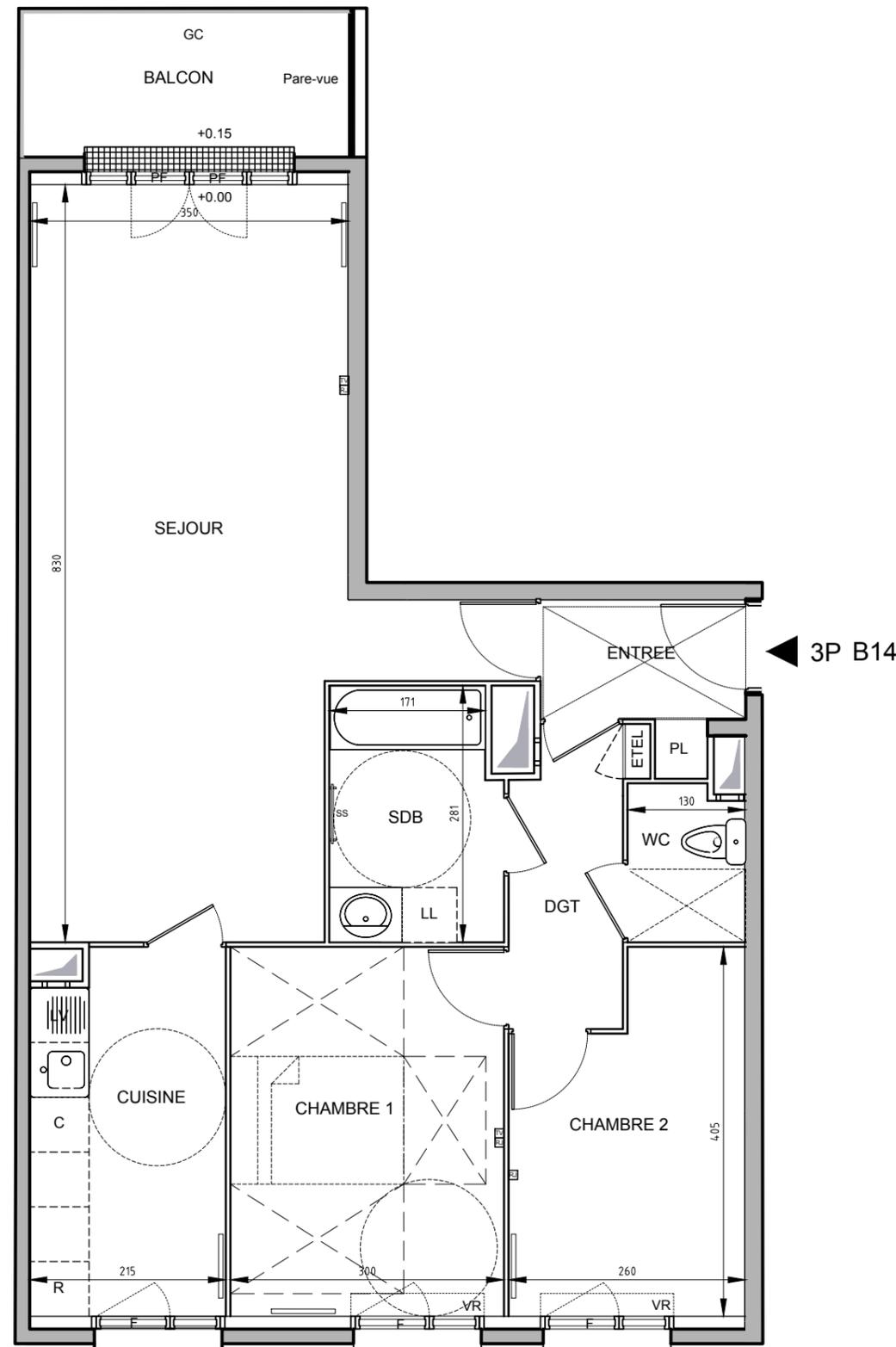


## HALL B

APPARTEMENT 3 PIECES

n° B14 au 1<sup>er</sup> étage



ENTREE	3.34 m <sup>2</sup>
SEJOUR	30.14 m <sup>2</sup>
CUISINE	8.42 m <sup>2</sup>
DGT	3.98 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.14 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.29 m <sup>2</sup>
SDB	5.18 m <sup>2</sup>
WC	2.18 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>74.67 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4.94 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>79.61 m<sup>2</sup></b>
---------------------------------	----------------------------

### LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
: Soffite / faux plafond	C : Cuisson
EDEL : Tableau électrique	: Applique lumineuse
PL : Placard	: Prise extérieure étanche
	: Robinet de puisage

Indice A Octobre 2017

Echelle :

Architecte : Jacques Soucheyre

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.